

maladie il ne peut plus s'assurer ; et il peut mourrir celui qui retarde ainsi.

Je ne raconterai que deux exemples entre plusieurs autres.

UN M. MERRILL, de 30 ans environ qui en demandant de se faire assurer, se vantait à l'agent général, qu'il " n'avait jamais été malade un jour," faisait un commerce général dans plusieurs endroits des Etats-Unis et du Canada, et comme ses affaires étaient considérables et exigeaient beaucoup de voyages, il sentit que si sa mort arrivait, ses affaires en d'autres mains, pourraient mal tourner ; désirant d'ailleurs mettre à l'abri de pertes son vieux père (qui avait cautionné pour lui au montant de \$10,000,) il se proposa d'assurer sa vie pour ce montant et de donner cette police à son père, que sa mort, disait-il, aurait " ruiné."

Les arrangemens préliminaires furent pris entre l'agent général et lui. Il rédigea et signa sa demande. Sa santé vigoureuse devait faire regarder le risque qu'il courrait comme très avantageux à la société ; *mais il retarda*, il ne termina pas, ou ne PAYA PAS SON VERSEMENT ; mais en quittant le bureau il dit qu'il " repasserait dans une semaine." Il ne revint jamais. " Une semaine après" il était en terre. Il s'était exposé au froid ; la fièvre le prit ; il mourut, et il n'était pas assuré.

UN FAIT RECENT.—Il y a quelques semaines un monsieur de New-York ayant examiné le Prospectus de l'Institution, témoigna son approbation du système, à l'un des médecins, et lui dit qu'il regardait comme son devoir de pourvoir aux besoins de sa famille, en prenant une assurance sur sa vie, il était même décidé d'aller au No. 74, rue Wall la semaine suivante, et de prendre une police pour \$5,000. Telle était son intention bien marquée. Deux jours après cette conversation, il alla à la pêche et se noya. " La semaine suivante" aussi lui se trouvait en terre ; nouvel exemple de la *folie de retarder*.

(Extrait du Providence Daily Journal du 2 décembre, 1845.)

Providence, R. S. 21 novembre, 1845.

" L'HON. J. LEANDER STARR :

Cher monsieur,—Nous avons la satisfaction d'accuser réception de \$10,000, (moins l'intérêt de 90 jours,) montant d'une police d'assurance sur la vie, prise par Emory Chapin, ci-devant de cette ville, sur le *National Loan Fund Society* de Londres, par votre agence dans la ville de New-York.

La célérité et l'obligeance avec laquelle la société a acquitté cette demande, et les principes libéraux sur lesquelles elle conduit ses affaires, lui méritent à juste titre la considération et le patronage du public, c'est-à-dire qu'on s'occupe plus généralement du sujet de l'assurance sur la vie aux Etats-Unis.

Nous sommes avec considération, Vos etc.,

PARIS HILL, } Exécuteurs.
ORRAY TAFT, }

(Du New-York Tribune, 4 mai, 1846.)

Rue Wall, 74, New-York, 2 mai, 1846.

MM. les Editeurs.—Auriez-vous la bonté d'insérer la lettre suivante adressée à l'agent général (pendant mon voyage en Europe) de la